

20

Janvier 2024

Ingré Mag



MEILLEURS VOEUX

Ville 
d'**Ingré**

Dossiers

Santé
Économies d'énergies

Zoom sur

Ridsa

Histoire

Le vrai sens
de la fête

Culture

Trois grands
rendez-vous



15-09 : une première au marché d'Ingré : le vélo spécial « disco-smoothie ».



15-09 : repas partagé des seniors sur la terrasse de la salle Guy Poulin.



15-09 : l'association Ingré Ormes 2030 jardine avec les enfants du Relais Petite Enfance.



17-09 : un dimanche dédié à la prévention pour le responsable de la Police Municipale d'Ingré.



23-09 : ramassage citoyen autour du collège et du lycée.



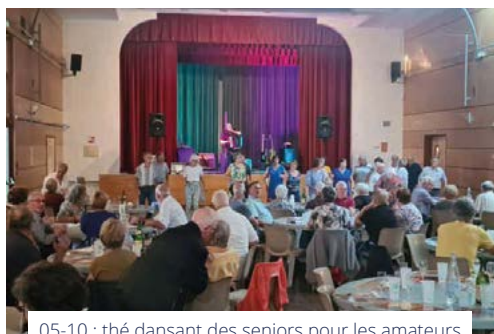
20-09 : des histoires contées pour les tout petits devant la bibliothèque.



28-09 : remise de la Médaille de la Ville à Matthieu Hénault chef de chœur de la chorale Bel Air du C.M.P.J.M.



27-09 : la fresque de la biodiversité de M. Lenhard et M. Prévault présentée aux élèves de l'école Victor Hugo.



05-10 : thé dansant des seniors pour les amateurs de danses de salon et de danses en ligne.



10-10 : atelier « bien manger » : un médecin et une infirmière accompagnent les seniors.



13-10 : 316 lycéennes du département ont couru « la Lycéenne » au parc de Bel Air avec l'UNSS.



Retrouvez les photos sur facebook : ville d'Ingré



19-10 : le bus numérique a fait salle comble pour les deux sessions proposées.



16-10 : hommage au professeur assassiné dans le nord de la France. De nombreux Ingréens sont venus se recueillir à l'appel du Maire contre l'intégrisme aveugle et pour les valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité, laïcité et tolérance.

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,



« ... Je vous souhaite
à toutes et à tous
d'heureuses fêtes et
une très bonne
année 2024 »

Nous aurions souhaité une année de retour à la paix, or non seulement on ne voit pas la fin de la guerre en Ukraine, mais est venue se greffer à ce difficile contexte géopolitique, la situation extrêmement préoccupante du Proche-Orient. La paix entre les peuples commence à nos portes, elle est le fruit de notre capacité de tolérance et de respect de chacun.

Toutefois, la situation économique française s'améliore par rapport à la même période de l'année dernière. Néanmoins comme celui des ménages, le budget des villes est de plus en plus compliqué à finaliser, le nôtre n'y fait pas exception, si l'on veut maintenir les investissements liés à la création ou la rénovation d'équipements nécessaires aux habitants de notre ville. Comme les autres années je vous présenterai au cours d'une réunion publique le budget qui sera proposé au vote du Conseil Municipal en mars 2024.

Pour autant, cette année 2023 a été une année importante en matière de travaux, elle a vu la rénovation de nombreuses voiries (dans la zone ADELIS, la route d'Orléans, la rue de la Folie, la rue du parc...) nécessaire pour la vie et les mobilités dans notre ville, la réalisation des 1^{ers} projets choisis par les habitants dans le cadre du budget participatif : le Pumptrack et bientôt le nouveau Skate Park ou encore les cours OASIS du groupe scolaire du Moulin.

2024 verra le début des travaux de la Médiathèque-Ludothèque du Carré Bel Air. Le grand projet de ce mandat fera bientôt l'objet d'une présentation plus détaillée dans ces pages.

2024 sera aussi la dernière année de programmation dans notre salle de spectacle actuelle, la salle Brice Fouquet, puisque les travaux prévus l'année suivante nous contraindront durant une année à une programmation un peu différente dans d'autres lieux.

D'autres projets, de moindre ampleur mais cependant importants pour les habitants, verront le jour avec à nouveau des voiries rénovées, une nouvelle cour d'école refaite et un meilleur accueil des enfants de moins de 3 ans avec l'ouverture d'une crèche en septembre prochain.

Je vous souhaite à toutes et tous d'heureuses fêtes et une très bonne année 2024. L'équipe municipale et moi-même vous assurons de notre engagement pour Ingré, pour ses habitants, pour une ville moderne et agréable à vivre.

Bien à vous
Christian Dumas

Votre Maire,
Christian DUMAS



IngréMag

Dépôt légal janvier 2024 • Directeur de la publication : Christian Dumas • Rédaction : Anaïs Rambaud - Anne Le Bihan • Maquettiste : Stéphanie Laudat • Template : Marie Lavergne • Photos : Mairie d'Ingré, AAPI, Pixabay, Designed by Freepik • Impression : Imprimerie Art Graphique Ingré 02 38 43 46 60.



23-10 : repas des anciens au gymnase de la Coudraye pour conclure le mois bleu.



25-10 : les petits sportifs de la Halte-garderie à l'entraînement. Objectif JO 2024 !



25-10 : rénovation du parc d'activités avec les villes d'Ingré, Saint Jean de la Ruelle, La Chapelle Saint Mesmin.



10-11 : soirée des villes jumelles.



09-11 : les Assistant.es Maternel.les d'Ingré à leur 6^{ème} rencontre professionnelle de la métropole à Fleury-les-Aubrais



16-11 : après-midi cabaret pour les seniors.



11-11 : la cérémonie du 11 novembre avec 4 élèves de préparation militaire et la chorale des élèves de l'école du Moulin.



23/11 : jeux en famille pour la soirée des droits de l'enfant à la salle des fêtes Jean Zay.



23-11 : avec les Eco Délégués du lycée pour évoquer des actions de solidarité et de protection de l'environnement.



25-11 : collecte au profit de la Banque Alimentaire du Loiret devant le magasin Carrefour Market d'Ingré. Un geste de solidarité essentiel.



24-11 : la traditionnelle Disco-Soupe du marché d'Ingré pour utiliser les légumes récupérés.



25-11 : portes ouvertes au restaurant scolaire municipal.



« J'espère venir à Ingré pour un concert pas comme les autres »

Ridsa, ou Maxence Boitez de son vrai nom, a rempli l'Olympia en avril dernier. Son dernier album, intitulé « Equateur », n'est pas loin d'être disque d'or et certains de ses clips cumulent les 22 millions de vues sur Youtube. Rétrospective d'un jeune Ingréen devenu grand.

Les souvenirs de Ridsa sont encore intacts. Le collège Montabuzard, le terrain de foot, les rues d'Ingré en scooter. Ingré, il y a grandi, vécu jusqu'à sa majorité ou presque, avant de partir sur Orléans, puis sur Paris. Avant d'écumer les scènes de spectacles, le jeune homme se prédestinait plutôt à une carrière de footballeur. « Mon père était l'un des encadrants du club d'Ingré, il a entraîné pleins de joueurs qui ont pu faire des beaux parcours dans le foot », retrace-t-il. « J'aurais pu être l'un d'eux mais une fois sur les grands terrains, à l'adolescence, j'avais plus de mal. J'avais des retards de croissance, je n'ai pas grandi à la même vitesse que les autres. Cela reste encore aujourd'hui une grande déception pour moi ».

« Prendre toujours plaisir dans la musique »

Ridsa n'hésite pas à rebondir et s'adonne à sa deuxième passion : la musique. Dans sa chambre, il produit des morceaux de rap qu'il poste au fur et à mesure sur Youtube. « C'est quand j'ai commencé à parler d'amour dans mes morceaux que ça a commencé à faire le buzz », se souvient-il. Son tube « Là, c'est die », fait décoller sa carrière. C'était il y a dix ans. En dix ans, il s'est passé énormément de choses dans la vie de Ridsa. Sa philosophie ? « Vivre ce métier comme une grande fête tous les jours, en profitant de chaque instant. Je suis conscient que tout peut s'arrêter du jour au lendemain. Je pense que le secret pour que ça dure, c'est de prendre toujours plaisir dans la musique que l'on fait », livre l'artiste. Ce dernier multiplie les concerts ces derniers mois. Il s'est déjà offert l'Olympia, il espère surtout pouvoir se produire au Zénith d'Orléans ou à Ingré pour un concert « pas comme les autres. Ce genre de concerts où tu as envie de rester après pour revoir les gens que tu as côtoyé au foot, au collège... ». Ridsa croise les doigts pour que cette occasion se présente bientôt.

L'actualité de Ridsa

Alors que son album « Equateur », sorti en janvier 2023, cartonne partout, une réédition est prévue pour bientôt. Cinq ou six titres inédits figureront sur ce nouvel opus.



Quatre questions à Ridsa

Te souviens-tu de ton premier concert ?

« Oui, je crois que c'était au Christies, une discothèque qui s'appelle le Nova club aujourd'hui, à Orléans. On avait organisé un showcase dans la soirée pour se produire pour la première fois et montrer nos morceaux aux copains qui étaient là ».

As-tu un bon souvenir de culture ou de sport à Ingré à partager ?

« Je dirais la coupe du monde 1998 ! On était dans ma maison avec la famille et les amis. J'étais encore petit mais quel bon souvenir ! Je retiens aussi des matchs de l'équipe première du club de foot, on allait voir les grands jouer tous les week-ends ».

Quelles habitudes avais-tu en tant qu'Ingréen ou Orléanais ?

« Aller d'Ingré à Orléans en scooter et arpenter la rue de la République, en centre-ville ! Ce n'était pas aussi beau que maintenant mais j'aimais bien traîner là-bas. J'y suis retourné il y a peu pour un rendez-vous et je me suis dit que j'aurais aimé grandir aujourd'hui à Orléans. C'est désormais une très belle ville ».

Quels conseils donnerais-tu à un artiste qui débute ?

« Je ne sais pas si je me sens légitime à donner des conseils, mais en tout cas, moi je n'ai jamais cherché à faire de la musique par défi, mais plutôt parce que je me suis rendu compte que faire de la musique m'aidait à aller bien. Il faut se dire qu'il y a de la place pour tout le monde : on est 67 millions de Français, il y a forcément des gens qui vont écouter notre musique et qui vont aimer. Et avec les réseaux sociaux, plus d'excuses pour ne pas se lancer... »



EN COURS OU FINI

BUDGET
PARTICIPATIF #1
Ville d'Ingré



Vous avez proposé, nous réalisons !

Le projet lauréat de la première édition du budget participatif est sorti de terre... et a pris forme... Les enfants et les ados n'ont pas attendu la fin des travaux pour tester les premières buttes ! Bravo aux porteurs du projet Jeannice et Titouan.



L'église Saint Loup s'est refait une beauté.
Une estrade rénovée et des luminaires équipés de led.



Mise en place d'un parking à la Pierre Bleue.



Réfection des voiries rue du Parc et route d'Orléans.



Crédit Photo M. Chambouvet - ACAP1

La charte de l'arbre : protéger les arbres pour sauver la planète

Composante vitale de l'environnement urbain, les arbres sont les poumons de nos villes. Les enjeux actuels en matière de développement durable requièrent des collectivités qu'elles aillent encore plus loin dans leurs actions ; la protection des végétaux est, de ce fait, cruciale. Comme beaucoup de villes qui adoptent la Charte de l'arbre proposée par l'Agence régionale de la biodiversité, Ingré l'a aussi utilisée. Toutefois, les élu.es et les services ont travaillé de concert pour écrire ensemble une charte propre à la ville.

Les Ingréennes et les Ingréens l'ont observé : les générations ont beau se succéder, ce qui est immuable et à presque toute épreuve, ce sont les arbres. Ceux qui trônent fièrement au milieu des jardins, ceux qui jalonnent les routes, ceux qui s'ancrent sur les places emblématiques de la ville. En témoins des époques et du temps qui passe, les arbres s'épanouissent librement mais requièrent la garantie qu'aucun préjudice ne leur soit fait. « Ces préjudices peuvent survenir lors de travaux par exemple », indique Thierry Blin, conseiller municipal délégué, chargé des espaces verts et du cadre de vie.

Une charte qui concerne tout le monde
Dans le contexte de transition écologique important, que nous vivons, les arbres sont un maillon essentiel de la pérennité des espaces urbains. « Il fallait absolument se donner un engagement fort pour soutenir la place de l'arbre et plus largement, la végétalisation à Ingré », poursuit l'élu. Cette fameuse charte a été travaillée plusieurs mois avant de voir le jour à l'automne et d'être votée en conseil municipal en cette fin d'année 2023. Ses divers engagements doivent être l'affaire de toutes et tous : si la municipalité ouvre la marche et l'encadre grâce à des procédures, chaque habitant, chaque entreprise peut s'en saisir. La charte est disponible sur le site de la Ville, à la rubrique « vivre à Ingré » puis « environnement et développement durable ».

Des actions seront mises en place

Ce livret « des bonnes pratiques » apporte en premier lieu des informations sur l'arbre, ses conditions de vie et les risques qui pourraient le mettre à mal. Des engagements sont par ailleurs formulés : éduquer, communiquer, expliquer, donner des outils, intégrer des réseaux nationaux, exercer une veille, inciter

les citoyens à s'emparer de sujets comme le soutien d'initiatives, l'organisation d'une Fête de l'arbre ou encore d'ateliers de plantation participatifs, cela peut être aussi la mise à disposition de modules d'information... « L'idée, c'est d'ancrer une dynamique sur le long terme », poursuit Thierry Blin. « Peu à peu, cette charte sera connue et respectée, notamment concernant l'entretien des arbres ».

Objectif numéro 1 : répertorier les arbres

La métropole orléanaise a adopté en 2021 un Barème de l'arbre, qui permet d'évaluer la valeur d'un arbre en fonction de divers paramètres et, au-delà, de chiffrer les éventuels dédommagements en cas de dégradation. De son côté, la Ville d'Ingré innove avec sa Charte de l'arbre, notamment grâce à l'introduction d'un répertoire du patrimoine arboré de la commune. « Ce référencement sera participatif et amené à évoluer dans le temps », explique Jérôme Beyler, chargé de mission développement durable à la Ville d'Ingré. « Il s'agira d'inscrire ces arbres qui ne sont pas forcément « remarquables » mais qui poussent à Ingré, et qui contribuent à l'embellissement de la ville. Les habitants sont conviés à enrichir ce document commun, qui tentera de refléter le plus exhaustivement possible le paysage végétal d'Ingré.



Pour l'heure, seuls quelques variétés d'arbres sur des parcelles privées ou sur l'espace public ont rejoint l'inventaire paysager de la Ville d'Ingré. Parmi eux, on retrouve le tilleul, le cerisier, le noyer ou encore le marronnier. Si vous observez d'autres types d'arbres, merci de contacter le service des Espaces Verts par mail : espaces-verts@ingre.fr

Ça bouge, la santé à Ingré !

Nouveaux médecins, nouvelles infrastructures. Ces derniers mois, Ingré s'est dotée de nouveaux services de santé qui peuvent désormais mieux répondre aux attentes des Ingréennes et des Ingréens. Certains de ces projets prennent corps peu à peu à divers endroits sur la commune.

Depuis quelques années, la santé est devenue l'une des priorités quotidiennes des élu.es. La situation de désertification médicale sur le territoire du Loiret étant préoccupante, une politique santé a été déployée dans la commune. « Le Maire a mis la recherche de médecins en haut de la pile », retrace Hélyette Salaün, adjointe au Maire chargée de la solidarité, de la santé, des seniors et de l'inclusion. « Aujourd'hui, c'est un soulagement, car nous arrivons à un maillage très intéressant de professionnels de santé sur Ingré ».

La commune a surtout ouvert en 2020 un centre municipal de santé, à deux pas de la Mairie, en proposant à un puis deux professionnels de travailler directement pour la commune. Un modèle économique qui a porté ses fruits car plusieurs médecins sont arrivés ces derniers mois. « Un nouveau médecin est arrivé et a ouvert des consultations généralistes, et nous aurons un autre médecin généraliste dès le mois de février », explique Hélyette Salaün.

Des travaux sur le centre municipal de santé

La Mairie était jusqu'alors locataire du rez-de-chaussée des locaux du 1, rue de la Prévoté, mais elle est devenue récemment propriétaire des lieux. « Nous faisons donc des travaux pour aménager l'étage, créer ainsi trois ou quatre cabinets supplémentaires et ajouter un ascenseur », commente Claude Fleury, adjoint chargé de l'aménagement du territoire, des travaux et de la sécurité. « Il s'agit aussi de refaire le système de chauffage, la climatisation et l'isolation acoustique ». En tout, une dizaine de cabinets seront à terme présents : médecins, sage-femme, infirmière, psychiatre se côtoient au quotidien et sont à l'écoute des Ingréens. Le temps des travaux, qui devraient débuter en janvier et s'achever en septembre 2024, des locaux provisoires seront installés sur le parking devant la Police Municipale, à quelques dizaines de mètres du centre municipal de santé actuel. Une signalétique sera mise en place pour guider les patients jusqu'à cette infrastructure éphémère (voir plan page 9).

La borne de téléconsultation, pour tous les petits problèmes médicaux qui ne nécessitent pas un suivi, est toujours accessible sur demande. Celle-ci est installée à l'Accueil Unique pour la durée des

travaux, elle rejoindra les locaux rénovés du centre municipal de santé d'ici quelques mois.

Un nouveau site médical à Ingré

D'autres cabinets médicaux pourront s'installer d'ici quelques mois sur la route Nationale. « Il y a environ cinq ans, un bailleur social a réalisé une résidence et nous avons souhaité réserver un local en rez-de-chaussée pouvant accueillir éventuellement des professionnels de santé », détaille Christian Dumas, Maire d'Ingré. « Nous sommes en phase d'acquisition de ce local qui s'étend sur environ 115 mètres carrés et qui pourrait être une annexe du centre municipal de santé en accueillant deux ou trois cabinets médicaux.»

Enfin, un ancien logement de fonction situé à côté du groupe scolaire du Moulin, rue des Bascules, est sur le point de devenir un cabinet dentaire. « Le local a été vendu et le permis de construire est sur le point d'être délivré en Mairie », expose Olivier Hamard, directeur des services techniques de la Ville d'Ingré. Une fois les travaux réalisés, deux dentistes s'installeront. À terme, deux autres professionnels dentaires pourront être également accueillis dans ce cabinet.

Ces aménagements en chiffres

Le centre municipal de santé, avec sa dizaine de cabinets, s'étend sur 230 m² en rez-de-chaussée, 150 m² à l'étage. Le coût des travaux de réaménagement est estimé à environ 300.000 € hors taxes, qui s'ajoutent au coût d'achat des locaux de 700 000 €.

L'annexe prévue sur la Route nationale peut représenter deux ou trois cabinets pour une surface totale de 115 m².

Le coût d'acquisition s'élève à 200 000 €, les travaux d'aménagement sont évalués à la même somme.

Au total, ce sont plus de 1,4 million d'euros qui sont investis par la Commune pour permettre un meilleur accès aux soins.



Début janvier, on aura neuf médecins sur la commune !

Christian Dumas, Maire d'Ingré : « Il y a cinq ans, il n'y avait plus que cinq médecins généralistes sur la commune. Début février, on en aura neuf ! On travaille d'arrache-pied sur la démographie médicale, il y a aussi des opportunités à saisir : certains médecins se retrouvent dans leurs trajectoires de vie à Ingré et nous profitons de ces arrivées pour faire bénéficier aux Ingréennes et Ingréens de ces nouvelles compétences sur le territoire. Les habitants de la commune sont prioritaires pour les consultations même si nous sommes conscients que ça attire les habitants des communes des alentours, vu le contexte global de pénurie de médecins sur le département. Nous restons à l'écoute et ouverts aux autres professionnels de santé qui souhaiteraient s'installer à Ingré ».

Les professionnels de santé

CABINET MÉDICAL
1, rue de la Prévôté
Tél : 02 38 22 85 28

Dr Florin VELCEA
Tél : 02 76 86 20 97
Rdv sur Doctolib

Dr Max FLEURY
Tél : 02 38 22 85 28

Dr Noémie DEPARIS
Tél : 02 46 91 52 82

Dr Amar HANI,
psychiatre

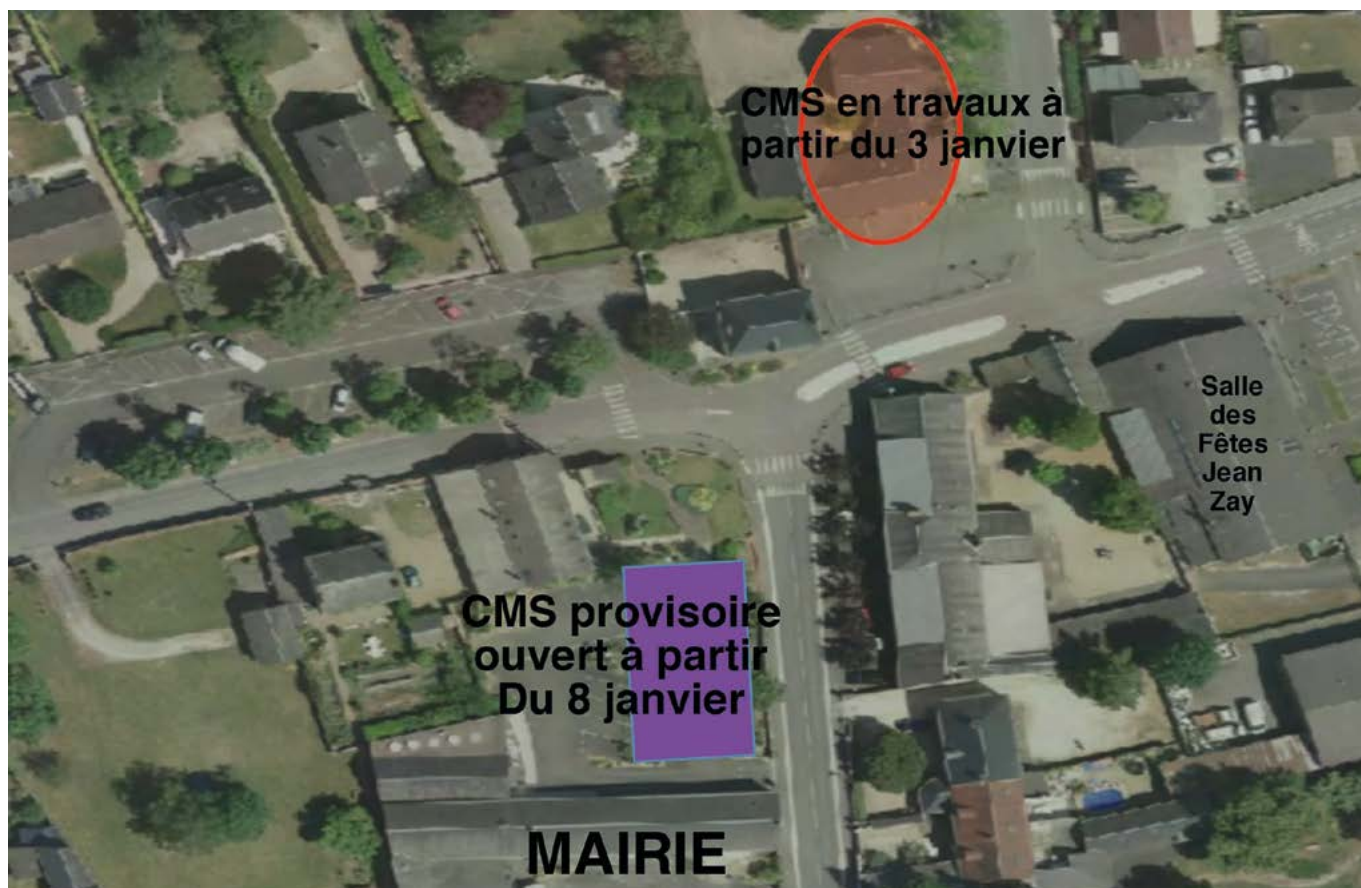
Plus un nouveau
généraliste
à partir de février

À Ingré également,
le Dr DESMOND
Généraliste
Tél. : 02 38 88 08 54

**CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉ**
1, rue de la Prévôté
Tél : 02 38 22 85 28

Dr Mathilde BERNARDO
Dr Isabelle CUTTAZ
Dr Juliette NIEDBALA

Borne MEDADOM
de téléconsultation
disponible aux horaires
d'ouverture de l'Accueil
Unique, avenue
de la Grenaudière.



Ingré dans la course aux économies d'énergies

L'heure tourne. D'ici 2050, les bâtiments devront atteindre de meilleures performances énergétiques. Le décret de rénovation tertiaire, issu de la loi de Transition énergétique, impose à toutes les collectivités, aux particuliers mais aussi aux entreprises d'opérer des réductions d'énergies à hauteur de 60% par rapport à 2010. Ingré est déjà en marche vers le bâti 3.0.

Ce sont des dépenses qui se planifient sur le long terme. La rénovation énergétique des bâtiments est coûteuse, technique et longue. Si les constructions récentes entreprises par la Ville d'Ingré répondent déjà aux réglementations environnementales RE2020, il reste de nombreux chantiers à lancer d'ici 2050. « Rénover le patrimoine et les constructions les plus anciennes est primordial », explique Jérôme Beyler, chargé de mission développement durable de la Ville. « Les rénovations énergétiques vont prendre une place importante dans les budgets futurs. ».

L'urgence dictée par ces réglementations doit permettre de réagir au réchauffement climatique. « Il faut limiter les consommations en énergies tout en maintenant un confort optimal aux habitants », poursuit Jérôme Beyler.

ger les ouvrants... en respectant des normes concernant les matériaux à utiliser par exemple ».

Au-delà de la collectivité, les particuliers et les entreprises doivent, eux aussi, adapter maison et bâtiment. Pour ce faire, la Ville d'Ingré s'est donnée pour mission de les accompagner au mieux dans les démarches nécessaires à une transition énergétique réussie. Concernant les particuliers, elle relaie notamment les services de l'Adil (Agence départemental d'information sur le logement) qui est le guichet unique pour toutes les formalités liées à la question de la rénovation de son logement. Ce soutien, technique et financier, est appelé « Ma Métro' rénove » et est à l'initiative de la Métropole d'Orléans. L'Adil met en oeuvre cette politique de rénovation énergétique des logements. « Via l'Adil,

les usagers peuvent être orientés vers des aides spécifiques et vers des professionnels qualifiés », détaille Jérôme Beyler. « C'est un domaine complexe et il n'est pas conseillé de s'y aventurer seul. De nombreux paramètres sont à bien prendre en compte. Il est nécessaire de faire du cas par cas pour fiabiliser les projets ».

Pour aller à la rencontre de l'Adil et poser les premières questions, les habitants ont été conviés à des premiers temps de rencontre en cette fin d'année. Étaient au programme : les bons gestes à adopter, les premières démarches à opérer, les « arnaques » à éviter. D'autres temps de rencontres seront prévus en 2024.

Plus d'informations sur le site internet adil45-28.org

La Ville d'Ingré... et ses habitants également

Si elle a déjà enclenché des chantiers importants, la Ville d'Ingré s'apprête à passer à la vitesse supérieure concernant les infrastructures municipales. « On a commencé d'abord par changer des chaudières, puis des systèmes de chauffage et des installations d'éclairage », souligne le chargé de mission développement durable à la Ville d'Ingré. « Dans les années à venir, il faudra refaire l'isolation extérieure des bâtiments et chan-

PERDU DANS VOTRE PROJET DE RÉNOVATION ? SUIVEZ LE GUIDE !
MA METRO' RENOV'

TRAVAUX
 AIDES FINANCIÈRES
 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
 ACCOMPAGNEMENT
 ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

ma métro' renov
 un service proposé par Orléans Métropole
 avec l'adil 45-28

Prenez rendez-vous au :
02 38 81 37 07
 OU SUR
mametrorenov@adil45-28.org



Les gestes à adopter qui économisent l'énergie

- ✓ Pour chauffer de l'eau, la solution la plus économique est de se servir d'une bouilloire (et non d'un micro-ondes, une plaque vitrocéramique ou induction ou d'une gazinière).
- ✓ C'est le chauffage qui consomme le plus d'énergie au sein d'un logement, en moyenne 66%, contre 11% pour l'eau chaude et 17% pour l'utilisation d'appareils électroménagers (hors carburant).
Source : Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires en 2022.
- ✓ Quand on couvre sa casserole, on économise 25% d'énergie (électricité ou gaz).
- ✓ La température conseillée pour une chambre à coucher est de 16 ou 17 degrés.
- ✓ La température idéale du chauffe-eau doit se situer entre 55 et 60 degrés.
- ✓ Le congélateur ou le combiné (réfrigérateur et congélateur) sont les appareils électriques qui consomment le plus dans la cuisine.
- ✓ Pour être la moins énergivore possible, une douche doit durer cinq minutes maximum et consommer 15 litres d'eau maximum.

notre geste
vos **gestes**
pour économiser de l'énergie

- Chauffage**
Tempérer vos pièces de jour à 21° et de nuit à 18°, aérer pendant 10 minutes au maximum, fermer les impostes en hiver...
- Électricité**
Éteindre les lumières, mettre les appareils sur off, remplacer les vieilles ampoules par des LED, installer des minuteriers...
- Bâtiment**
Isoler les façades, poser des fenêtres à triple vitrage, monter des panneaux solaires, installer une pompe à chaleur...
- Mode de vie**
Dégivrer votre congélateur, couvrir vos casseroles, laver la lessive à 30° ou 40°, laisser refroidir les aliments avant de les mettre au frigo...



Trois questions à Arnaud Jean, adjoint au Maire chargé de l'éducation, de la transition écologique et de la lecture pour tous.

À Ingré, et par rapport à d'autres collectivités, comment sont envisagées les échéances réglementaires à venir ?

Cela fait dix ans que nous accordons une véritable importance à ce sujet de la rénovation énergétique des bâtiments, plusieurs chantiers ont d'ores et déjà été réalisés. C'est le cas de l'école municipale de musique ou encore du bâtiment du conseil municipal. L'école Victor-Hugo et le bâtiment de la restauration scolaire devraient débiter prochainement. A l'issue des premiers chantiers, nous avons déjà vu une baisse sur la facture énergétique et une amélioration du confort pour les usagers.

La rénovation énergétique des bâtiments municipaux pèse lourd dans les budgets de la Ville, des aides sont-elles mobilisées pour alléger les dépenses ?

Oui nous avons des coups de pouce de la

Région ou de l'Etat quand nous entamons des projets vertueux pour l'écologie. C'est par exemple le cas des constructions à venir, comme le gymnase du lycée ou encore le Carré Bel Air. Notre implication et le respect des normes environnementales permettent d'avoir des soutiens financiers des institutions.

Les économies d'énergies sont l'affaire de toutes et tous, pas seulement de la collectivité. Les Ingréens semblent investis dans cette cause ?

Les Ingréens sont très mobilisés, ils sont même en demande d'informations, de conseils pour savoir comment agir et se mettre en conformité. Nous comptons même sur la commune une association très active, Ingré Ormes 2030, qui les accompagne dans certaines démarches. Nous avons aussi pris la décision d'avoir des moments réguliers avec les habitants sur ces questions d'énergies et d'écologie, comme nous l'avons fait début décembre lors d'une soirée « Bons plans citoyens » avec l'Adil. D'autres réunions ou autres temps forts auront lieu à nouveau ces prochains mois.

**Nouveauté dans
votre Ingré Mag**

Retrouvez dans chaque édition la rubrique : « état civil » vous informant des naissances, mariages, PACS et prochainement des décès dans la commune.

NAISSANCES**Septembre**

Eden Joignette
David Mungindu

Octobre

Lyonzo Testas
Raya Reinhard
Agathe Cuenot

MARIAGES**Août**

Marine Maignan
& Antoine Taffoureau

Septembre

Sarah Boquet
& Thomas Mélou

Carole Bourgeaillat
& Denis Lecourieux

Zineb Bahadda
& Mourad Baoudi

Win Sum Leung
& Thibault Magni

Octobre

Magali Labille
& Yann Paillet

Anne Gueville
& Stéphane HAMELIN

Kelvina Virasamy
& Christophe Richin

PACS**Octobre**

Élodie Clouet
& Morgan Meunier

Lou Marceau
& Jonathan Lecointe

Moustique tigre : des gestes simples pour limiter son développement



Le moustique tigre (*aedes albopictus*) se développe depuis plusieurs années dans de nombreux départements métropolitains. Le Loiret et Ingré ne sont pas épargnés.

De très petite taille (5 à 7 mm), ce moustique venu d'Asie est reconnaissable par ses motifs noir et blanc lui donnant son surnom de tigre. Il se développe surtout dans les zones urbaines qui sont propices à sa reproduction. Actifs en journée, les piqûres sont très fréquentes le matin et le soir et peuvent être responsables de plusieurs maladies comme le chikungunya, le virus Zika ou encore le virus de la Dengue.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) préconise plusieurs gestes simples pour limiter la propagation du moustique tigre et appel toute la population à suivre ces gestes citoyens. Ainsi vous pouvez limiter les lieux de ponte en vérifiant le bon écoulement des eaux de pluie, en ne laissant pas d'eau stagnante dans les soucoupes de vos pots de fleurs et en retirant tous les objets pouvant faire office de récipient. Les insecticides ne permettent pas une lutte dans la durée contre le moustique. L'ARS installe aussi des pièges à moustiques tigres dans les communes touchées, il y en a 3 sur Ingré.

Il est recommandé de signaler immédiatement la présence du moustique tigre sur le site de l'ANSES : signalement-moustiques.anses.fr
Retrouvez également plus d'informations sur ce site et sur le site de l'ARS Centre Val-de-Loire.



Votre avis compte !

Dans un précédent numéro de votre Ingré Mag nous vous transmettions un questionnaire sur votre perception du magazine. Retour sur cette enquête de satisfaction.

Vous êtes 87 % à vous déclarer très satisfait ou satisfait de l'Ingré Mag, de sa périodicité ainsi que de sa présentation. Les rubriques les plus plébiscitées sont le Vu à Ingré (87 % de satisfaction), la rubrique patrimoine (80 %) et les dossiers, la rubrique culture et les projets reçoivent eux 73 % de satisfaction. La rubrique travaux mérite peut-être un petit rafraîchissement, mais reste appréciée pour les informations données.

Vos retours nous ont permis d'améliorer le magazine municipal depuis un an. L'écriture a été agrandie et la mise en page améliorée. Vous pouvez aussi retrouver plus d'articles sur l'écologie et l'environnement, ainsi que plus de portraits d'Ingréennes et Ingréens.

Votre avis compte toujours et nous améliorons, en fonction de vos retours, de manière continue votre magazine.

Contact : communication@ingre.fr

Le vrai sens de la fête

On ne sait pas quand, ni comment elles ont débuté. On sait seulement qu'au début du XX^{ème} siècle, les fêtes de quartier rythmaient la vie locale. L'association « INVITATION », qui a pour but de retracer l'histoire de la commune, s'est penchée sur le sujet. Une exposition sur ce thème a d'ailleurs eu lieu à l'Espace culturel Lionel-Boutrouche en octobre dernier.

Défilé, cavalcade, bal, jeux, manèges, concours de vélos fleuris, exposition de voitures anciennes, élection d'une reine, feu d'artifice... Le programme des fêtes ingrénennes fut varié. Chaque hameau avait sa célébration, avec sa spécialité et sa propre ambiance. Pilotées en général par des comités des fêtes, les Fêtes de quartier ont marqué des générations entières puis ont peu à peu disparu du paysage local... sauf pour la fête du Bourg, appelée dorénavant Fête de la Saint-Loup, qui a encore lieu chaque année début septembre. « Nous avons eu aussi la fête de Selliers qui n'a plus lieu depuis 1991 mais qui n'est peut-être qu'en sommeil, l'association organisatrice existant toujours », évoque Laurent Bergerard, passionné d'histoire local et président de l'association « INVITATION ».

L'Harmonie, présente à chaque fois

Toutes ces fêtes avaient quelques points communs : elles avaient toutes une ambiance musicale assurée par l'Harmonie municipale (qui existe, elle, depuis plus de 160 ans), elles avaient également toutes pour objectif d'animer un hameau, de créer du lien entre les habitants, de couper du quotidien. « Beaucoup d'habitants étaient agriculteurs, les fêtes étaient pour tous l'occasion de se retrouver, mais aussi de rencontrer d'autres gens », souligne Laurent Bergerard.



Des bons souvenirs pour les Ingréennes et les Ingréens

Pour Martine et Dany, couple d'Ingréens qui a connu ces fêtes et notamment la Fête de Selliers, il était « impossible de passer à côté. Ça occupait le week-end entier... à l'époque, il n'y avait pas la télévision, ni les réseaux sociaux ! », se souvient Dany. « On a en tout cas de très bons souvenirs de ces événements », ajoute Martine. Ces fêtes ont disparu progressivement, « interrompues d'abord lors des guerres, puis elles ont cessé par manque de bénévoles ou par difficulté à bloquer les axes routiers par exemple », observe Laurent Bergerard. Pourraient-elles renaître aujourd'hui ? Il est difficile de répondre à cette question. Mais cette collection d'archives, qui s'enrichit de jour en jour grâce aux dons de photos et de récits de familles, témoigne bien qu'à Ingré, on a, depuis toujours, le sens de la fête.



Les sept fêtes répertoriées par l'association « INVITATION »

- > La Fête du Bourg, qui anime toujours le 1^{er} week-end de septembre.
- > La Fête de Champigny, qui avait lieu en mars (pour le bal) et en août (pour la fête).
- > La Fête de Coûtes, qui se tenait l'été.
- > La Fête du Grand-Orne, dont la date n'a pas été trouvée.
- > La Fête du Moulin-Choix, créée historiquement en octobre, puis avancée en mars pour la cavalcade.
- > La Fête de Selliers, qui avait lieu début mai.
- > La Fête de Villeneuve, qui se fêtait le jeudi de l'Ascension.

Majorité Municipale

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Liberté, Egalité, Fraternité, ... ces valeurs qui sont le fondement de notre république volent en éclat dans de nombreux pays du monde mais aussi de façon plus proche de nous.

Laïcité, Démocratie, Social, ces principes sur lesquels repose notre République, sont eux aussi mis à mal.

L'acte terroriste qui a frappé un enseignant il y a quelques semaines nous rappelle qu'il faut lutter contre toutes les formes d'extrémismes en étant attentifs aux amalgames.

Dans le même temps, le contexte international illustre les conséquences de la haine entre les peuples avec son lot de sauvagerie et de barbarie.

Hier, c'était l'agression militaire contre l'Ukraine, aujourd'hui c'est un conflit qui s'envenime au Proche Orient avec, à chaque fois, des populations civiles pour victimes.

Et malheureusement cette liste n'est pas exhaustive : de nombreux autres exemples pourraient, ailleurs dans le monde, être cités.

Bien-sûr, tous ces conflits, toutes ces atrocités se passent à des milliers de kilomètres de la France mais pour autant nous ne pouvons pas rester insensibles à ces événements.

Nous ne le pouvons pas car la fraternité ne saurait se limiter au périmètre hexagonal.

Nous ne le devons pas car ces événements ont des conséquences au sein même de notre pays avec de vieux démons qui ressurgissent alors qu'on les croyait rangés dans les dossiers de l'histoire.

Il y a 80 ans, notre pays subissait un même drame.

Le temps passe, celles et ceux qui ont vécu ces périodes sombres, sont de moins en moins nombreux, raison de plus pour faire vivre le devoir de mémoire.

Notre pays a su, avec nos adversaires d'hier, construire une paix durable grâce à la construction européenne.

Aujourd'hui, il est de notre devoir, avec la communauté européenne, d'apporter notre soutien à celles et ceux qui souffrent et contribuer, par la diplomatie, à la restauration de la paix.

La paix durable ne se gagne jamais sur un champ de bataille, quel que soit le niveau de cruauté, comme Jean Jaurès, affirmons que « l'affirmation de la paix est le plus grand des combats ».

Plus proche de nous, au sein de nos territoires, il nous appartient de faire vivre la démocratie. C'est ce que nous essayons de faire, à notre niveau, en mettant en œuvre des actions de démocratie locales, sous la forme de réunion publique, dans les quartiers, des groupes de travail avec les associations, le budget participatif. Toutes actions qui font se parler ensemble les habitants.

C'est aussi au travers de la participation au Téléthon, avec la collecte de la banque alimentaire, les Pères Noël Verts ... que nous témoignons notre solidarité et notre fraternité à l'égard des personnes fragiles ou en difficulté.

Le Groupe de la majorité municipale

Minorité Municipale

Malgré nos demandes, aucun élément ne nous a été communiqué.



CULTURE

Trois grands rendez-vous ou rien !

Ingré s'apprête à vivre trois moments culturels exceptionnels. Que vous soyez amateur d'humour, cinéphile ou en quête de réflexions, ces événements sauront vous trouver. Nous sommes fiers de vous proposer ces moments uniques qui contribuent au rayonnement d'Ingré au-delà de ses frontières.

L'humour émancipé de Pablo Mira

Le jeudi 22 février, l'Espace culturel Lionel Boutrouche ouvrira ses portes pour accueillir le talentueux Pablo Mira. Connu pour son humour caustique et sa plume acérée, il a notamment créé le journal parodique Le Gorafi et anime une chronique dans le journal télévisé Quotidien. Avec son spectacle « Passé Simple », il promet une soirée mémorable à vos zygomatiques et surtout à vos neurones. Aiguiser votre sens de l'humour car, avec lui, personne n'est épargné !

L'humanité en personne(s) avec « Nous Trois ou Rien »

Le mercredi 10 avril aura lieu une projection exceptionnelle du film « Nous trois ou rien » en présence de Fereshteh Tabib et Habib Tabib. Ce film relate l'histoire authentique et inspirante du père de Kheiron, Habib Tabib, et de sa mère, Fereshteh Tabib (voir article ci-contre). Ces deux personnalités nous font le grand honneur de se prêter au jeu des questions-réponses avec le public à l'issue de la projection.

Les contes modernes de Kheiron

Le jeudi 11 avril, Kheiron sera sur scène, cette fois, dans son rôle d'humoriste avec son spectacle « Dragon ». Une performance unique qui aborde des sujets très divers mais toujours en lien avec notre humanité, avec ce qui nous traverse, allant de sa propre histoire aux enjeux sociaux contemporains. Kheiron excelle dans l'art de mêler humour simple et profondeur d'âme. Son talent pour raconter des histoires et susciter des émotions en fait l'un des comédiens les plus appréciés du moment.

Informations et billetterie sur www.ingre.fr



Crédit Photo Alamy

Interview du couple Tabib, héros du film « Nous trois ou rien », projeté en leur présence le mercredi 10 avril 2024 (voir article ci-contre)

Habib Tabib et Fereshteh Tabib ont fui l'Iran pour la France, pour échapper à la dictature. Depuis, ils ont fait du dialogue et de la médiation sociale leurs fers de lances. Ils nous en disent ici quelques mots, avant de venir à Ingré.

Qu'est-ce que la médiation sociale ?

« La médiation sociale comme facteur du lien, de prévention de la violence et de résolution de conflit est un projet qui conduit à une nouvelle approche des relations humaines. La médiation est une technique mais aussi une vision, une culture... une culture de dialogue. Évidemment la justice est une voie éminente mais ne peut et ne doit pas non plus tout régler. La médiation s'impose en complémentarité de la justice. »

Hibat Tabib

Vous êtes fiers de ce que vous avez construit ?

« Ce que nous avons construit est très modeste comparé à l'ampleur du besoin de la population et la réalité des quartiers en difficultés. Mais ça reste, nous en sommes persuadés, un outil fiable de travail et gestion de proximité. »

Fereshteh Tabib

Femmes engagées

FESTIV' ELLES

*Mars
2024*

Spectacles

Films

Expositions

RETROUVEZ
LES VILLES
PARTENAIRES SUR

 *Festiv'Elles*

